



Comité de gestion

Espace Naturel Sensible de l'Etang du Mouchet

(Chavannes)

Réunion du 27 avril 2015



Ordre du jour :

1. Gestion de l'étang du Mouchet

- ▶ La gestion l'étang du Mouchet : de la validation du plan de gestion à aujourd'hui

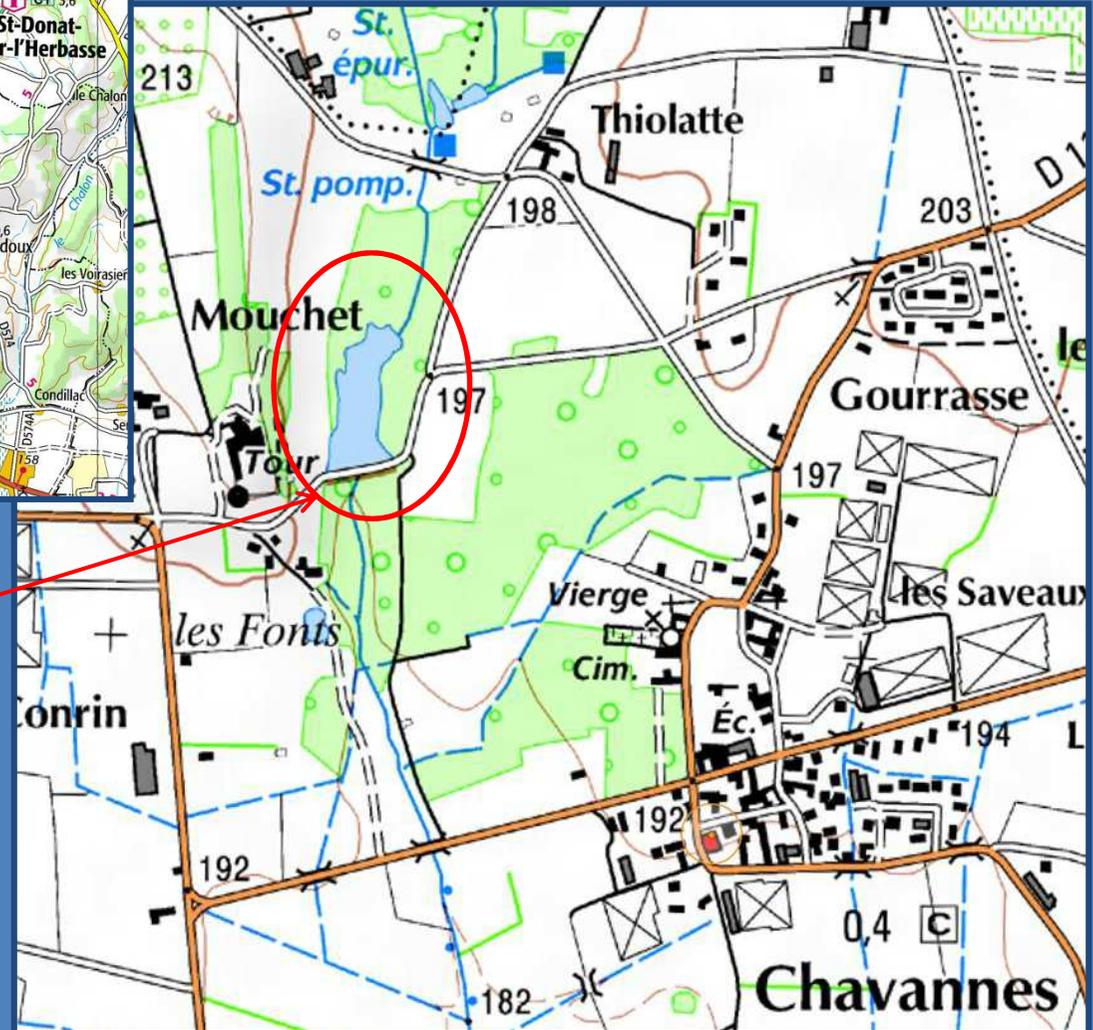
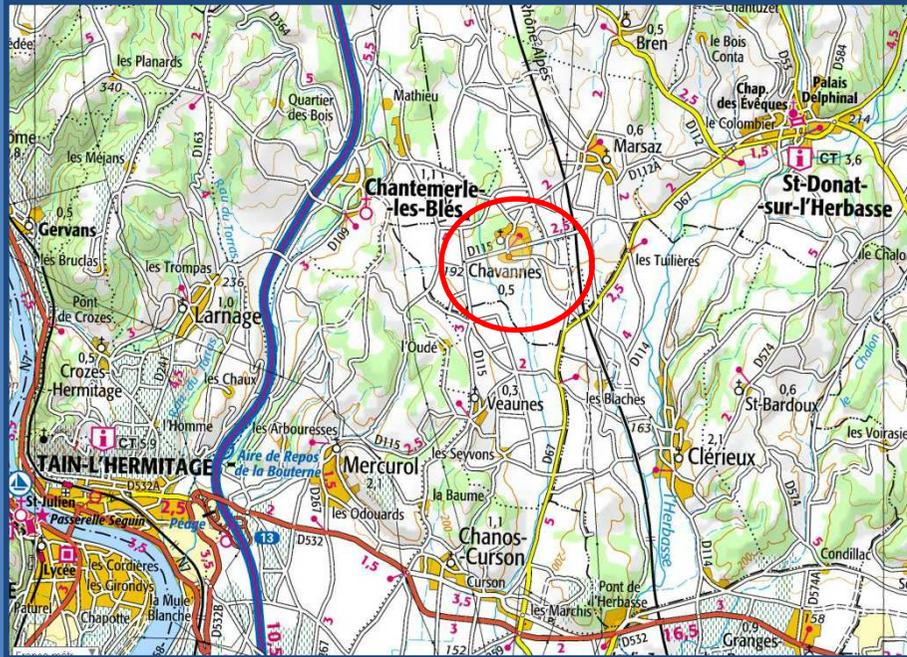
2. Zoom sur le projet d'aménagement du site

- ▶ Le projet d'aménagement du site : sentier pédagogique et aménagements hydrauliques

3. Avancement du plan de gestion

- ▶ Point global sur l'avancement du plan de gestion

Plan de localisation de l'étang du Mouchet :



Etang du Mouchet

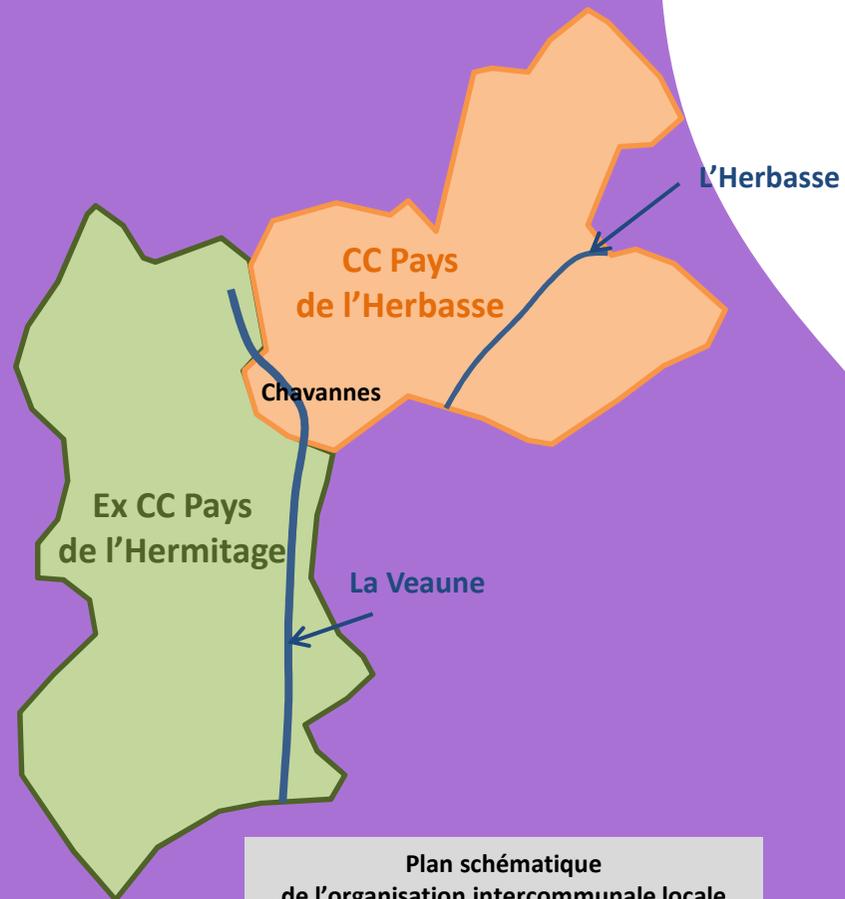
1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

La gestion de l'étang du Mouchet : de la validation du plan de gestion à aujourd'hui

- ▶ Plan de gestion réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté du Pays de l'Hermitage en 2009-2010
- ▶ Convention de gestion – Espace Naturel Sensible mise en place entre le Département de la Drôme et la commune de Chavannes
- ▶ En 2012, prise de compétence « valorisation de la zone humide de l'étang du Mouchet » par la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse, qui réalise les actions à caractère communautaire du plan de gestion.
- ▶ Préservation et mise en valeur du site incluse dans le contrat de rivière Herbasse (période 2013-2016).
- ▶ En 2015, mise en place du Comité de Gestion



Plan schématique
de l'organisation intercommunale locale

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

La gestion de l'étang du Mouchet : de la validation du plan de gestion à aujourd'hui

Le Comité de Gestion : Organe de concertation pour la gestion
et la mise en valeur du site

► Les membres :

Les porteurs de projet sur le site	CCPH, mairie de Chavannes
Les partenaires techniques et/ou financiers	Département de la Drôme, SM Drôme des Collines, Conservatoire des Espaces Naturels
Les services de la Police de l'Eau	DDT, ONEMA
Les gestionnaires de milieux	CCHT, SI Eaux Veauane, Fédération Départementale de la Pêche, Association locale de pêche GRP, associations locales de chasse (Marsaz, Chavannes)
Les associations nature – patrimoine	LPO, Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Herbasse
Les riverains	Copropriété du château, propriétaire du moulin
Invités	Collectif Drôme Handicap

► Son rôle :

- ◆ Suivi des opérations, assistance au maître d'ouvrage sur les objectifs de gestion dans le respect des objectifs de préservation de la biodiversité et d'ouverture au public

Il se réunit a minima 1 fois par an.

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

La gestion de l'étang du Mouchet : de la validation du plan de gestion à aujourd'hui

ANNEE 2013 :

Les actions mises en œuvre :

Actions	Maitre d'ouvrage	Montant
Matinée nettoyage (16 mars 2013)	Commune de Chavannes (bénévoles)	-
Elaboration d'un cahier des charges pour l'aménagement du site : sentier piéton découverte à vocation pédagogique avec label Tourisme et Handicap	CCPH	-
	TOTAL	-

La crue du 23 octobre 2013 :

- ▶ Crue de la Veune : période de retour estimée à 70 – 80 ans à hauteur de Chanos-Curson, ayant entraîné des dégradations sur le parement aval de l'étang.



1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

La gestion de l'étang du Mouchet : de la validation du plan de gestion à aujourd'hui

ANNEE 2014 :

Les actions mises en œuvre :

Actions	Maitre d'ouvrage	Montant
Matinées nettoyage (05/07 et 08/11)	Commune de Chavannes (bénévoles)	-
Travaux post-crue : pose enrochements, réfection voirie	Commune de Chavannes	7 255 € HT
Consultation des entreprises pour l'aménagement du site et réalisation de l'étude de faisabilité du sentier par la société Landfabrik	CCPH	7 225 € HT
	TOTAL	14 480 € HT

Illustrations des matinées nettoyage :



5 juillet 2014 :

- Enlèvement grillage implanté sur le barrage côté étang encombré de végétation,
- Débroussaillage du barrage,
- Arrachage du lierre sur les murs jouxtant l'étang.



8 novembre 2014 :

- Ramassage des bois morts,
- Débroussaillage d'une partie de la bordure est de l'étang,
- Nettoyage du barrage.

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

La gestion de l'étang du Mouchet : de la validation du plan de gestion à aujourd'hui

ANNEE 2015 :

Les actions mises en œuvre (bilan partiel) :

Actions	Maitre d'ouvrage	Montant
Coupe d'arbres/broyage côté ouest du site	Commune de Chavannes	950 € HT
Réalisation AVP du projet de sentier par Landfabrik	CCPH	Facture à venir (1 955,46 € HT)
Réalisation de l'étude diagnostic des aménagements hydrauliques par Hydrétudes	CCPH	Facture à venir (3 500 € HT)
Matinée nettoyage (25 avril 2015) : tension fils de fer sur le mur du barrage, enlèvement arbre tombé sur le nord-ouest du site,...	Commune de Chavannes (bénévoles)	-
	TOTAL	950 € HT

Illustration coupe d'arbres :



1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Projet d'aménagement du site

Objectifs :

- ▶ Mettre en sécurité et pérenniser le site,
- ▶ Valoriser le site auprès du public.

Projets en cours :

- ◆ Adaptation des aménagements hydrauliques existants à la réglementation et aux mesures de sécurité nécessaires,
- ◆ Création d'un sentier pédagogique découverte autour de l'étang du Mouchet accessible aux personnes à mobilité réduite et à déficience mentale

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Aménagements hydrauliques

Obligations réglementaires :

- ▶ **Débit réservé** : Tout ouvrage transversal dans le lit mineur d'un cours (seuils et barrages) doit laisser dans le cours d'eau à l'aval, un débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces présentes, ne devant pas être inférieur à 1/10^{ème} du débit moyen du cours d'eau (*Code de l'Environnement, art. 214-18*).
- ▶ **Barrage** : La surveillance, le contrôle, l'entretien des ouvrages incombent au propriétaire (commune de Chavannes) et sont de sa responsabilité. Nécessité de mettre en place un système de vidange fonctionnel rappelée par la DREAL lors de la visite d'inspection du barrage du Mouchet en 2008.
- ▶ **Déversoir** : Dimensionnement devant permettre d'évacuer le débit de crue centennale (*échanges avec la DREAL*).

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Aménagements hydrauliques

Marché en cours : Maitrise d'ouvrage CCPH

- ▶ Mission de maitrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements hydrauliques (système de vidange, ouvrage de surverse, dispositif de débit réservé),
- ▶ Définition des besoins en géotechniques et topographiques relatif au marché,
- ▶ Elaboration d'un dossier réglementaire relatif au plan d'eau, le barrage et les ouvrages hydrauliques associés et au projet de sentier.



Barrage de l'étang du Mouchet

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

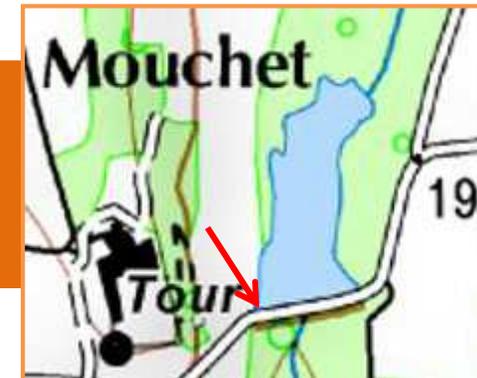
2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Aménagements hydrauliques

Présentation des éléments du diagnostic :

► Dispositif de débit réservé :



Diagnostic du maître d'œuvre :

Ouvrage actuel suffisant pour laisser passer le débit réservé (12,5 l/s) en condition hydrologique moyenne. Mesures complémentaires à réaliser pour vérifier le respect du débit réservé en période d'étiage.

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

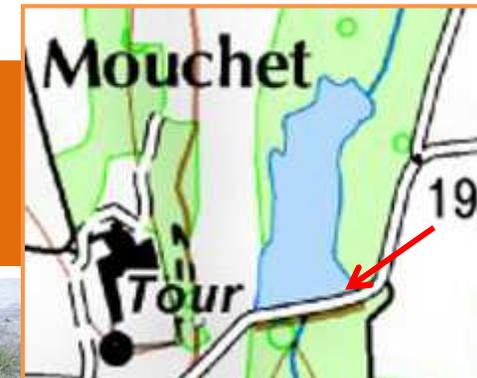
Aménagements hydrauliques

Présentation des éléments du diagnostic :

► Dispositif de surverse (déversoir) :



Ouvrage de délestage actuel
(buse Ø500) en bordure du
déversoir de crue



Diagnostic du maître d'œuvre :

Capacité actuelle insuffisante, ne permettant pas d'évacuer le débit de crue centennal estimé à 12 m³/s (capacité d'évacuation actuelle < 1 m³/s).

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Aménagements hydrauliques

Présentation des éléments du diagnostic :

► Dispositif de vidange :



Vanne martelière de vidange
(système actuel)



Sortie vidange dans le parement aval du barrage



Diagnostic du maître d'œuvre :

Vanne hors d'usage. Conduite de vidange encombrée, dont l'état est à vérifier.
Etude géotechnique de structure du barrage à réaliser.

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

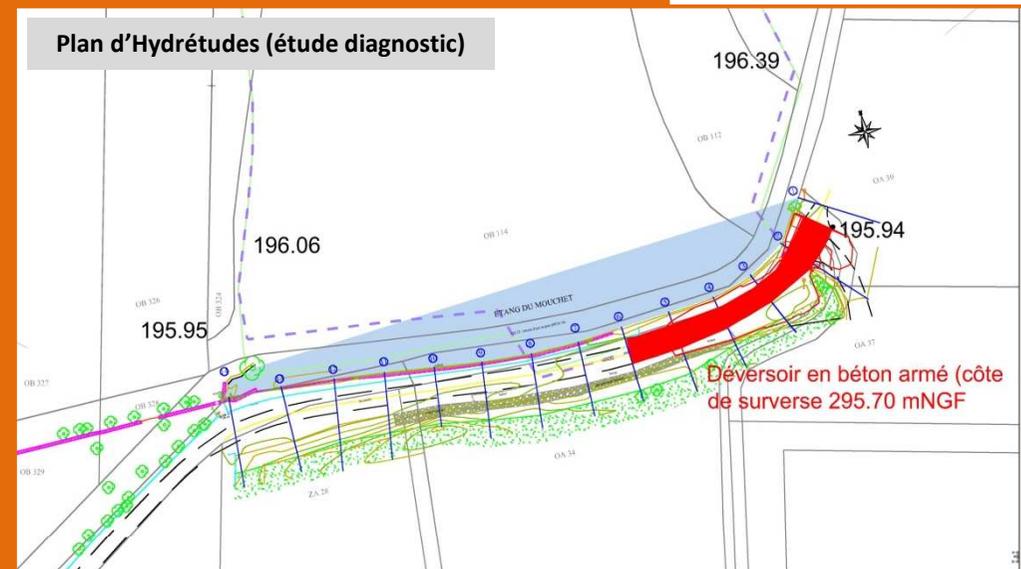
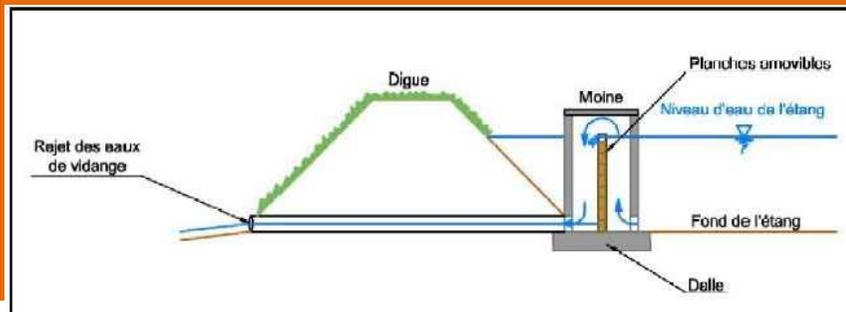
2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

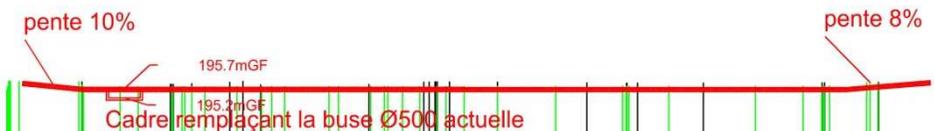
Aménagements hydrauliques

Aménagements préconisés au stade de l'étude de faisabilité :

- ▶ **Dispositif de débit réservé :**
 - ◆ A déterminer au vu des mesures réalisées en conditions d'étiage
- ▶ **Déversoir de crue :**
 - ◆ Aménagement d'une surverse (passage surbaissé sur une longueur de 43 mètres)
 - ◆ Remplacement de la buse actuelle par un ouvrage de type cadre.
- ▶ **Dispositif de vidange :**
 - ◆ Mise en place d'un moine avec vanne



Déversoir en béton armé (côte de surverse 295.70 mNGF)



1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Aménagements hydrauliques

Pré-chiffrage (à affiner en fonction des études complémentaires):

Postes de dépenses	Montant HT	MO
Préparation et finition du chantier	7 750,00 €	CCPH
Débit réservé	A déterminer	
Déversoir	22 100,00 €	
Ouvrage de vidange	23 900,00 €	
Total HT	53 750,00 €	
Total + imprévus 10%	59 125,00 €	
Total TTC avec imprévus	70 950,00 €	

Echéancier prévisionnel :

En 2015 :

Finalisation du projet d'aménagement hydraulique (selon étude de structure du barrage), dépôt du dossier réglementaire et retour des services instructeurs

En 2016 :

Travaux hydrauliques

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Sentier d'interprétation

Objectif :

- ▶ Faire découvrir à la population locale un patrimoine naturel (associé au contexte de zones humides) et bâti (lié à l'histoire du site) riche

Ambition :

- ▶ Rendre le sentier accessible aux personnes handicapées (label Tourisme et Handicap) – Site conçu de façon à accueillir les personnes présentant un handicap moteur et les personnes à déficience mentale



Aménagement cheminement stabilisé avec chasse roue



Passerelle et pont bois avec garde corps

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Sentier d'interprétation

Marché en cours : Maitrise d'ouvrage CCPH

- ▶ Etude de faisabilité du projet, intégrant l'ambition de la labellisation Tourisme et Handicap, les contraintes hydrauliques, et respectant les caractéristiques écologiques du site
- ▶ Mission de maitrise d'œuvre complète pour la réalisation du sentier
- ▶ Conception et réalisation de la signalétique
- ▶ Assistance au maitre d'ouvrage pour l'obtention du label Tourisme et Handicap.



1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

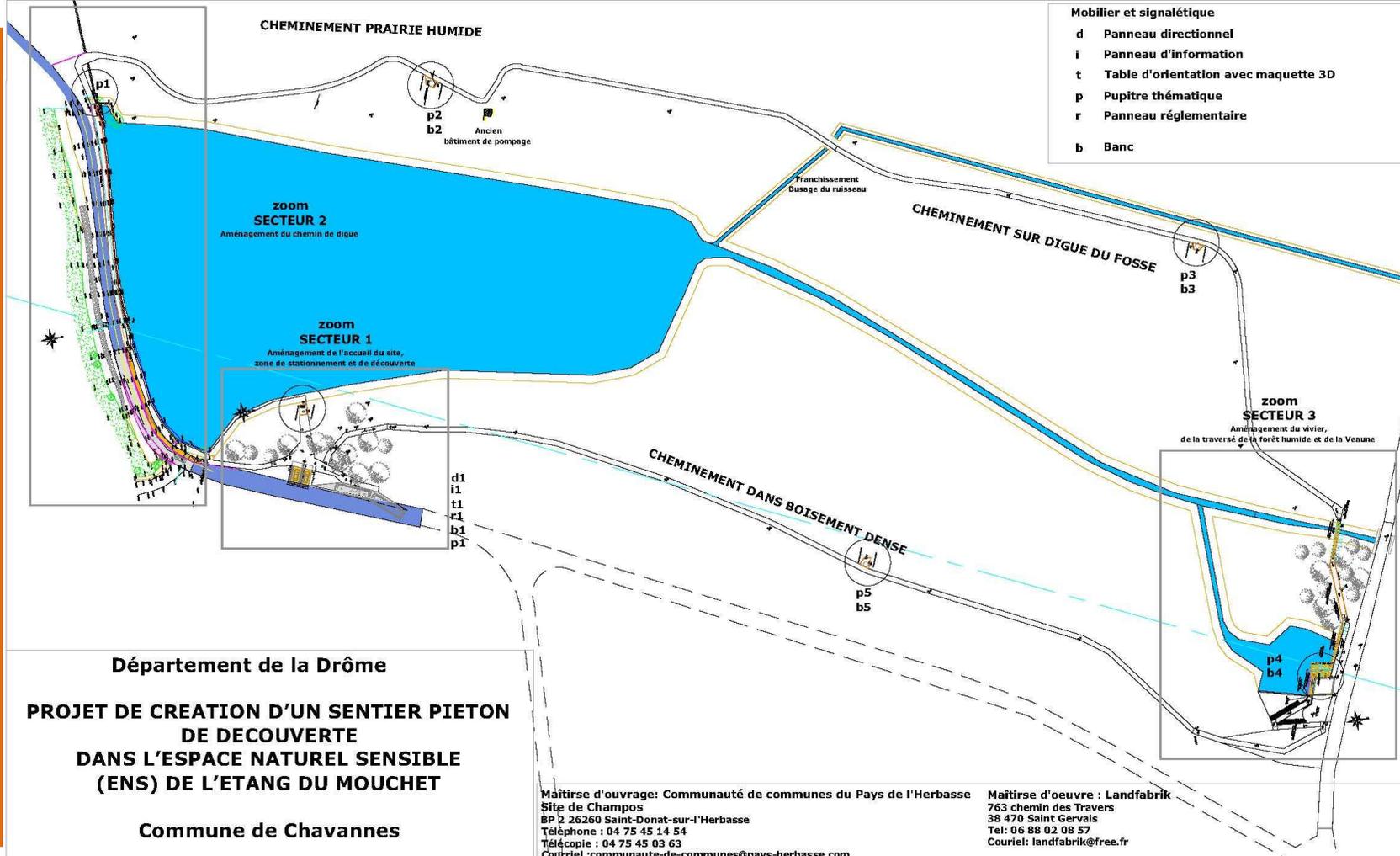
2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Sentier d'interprétation

échelle 1/1 100 ème

PLAN MASSE DE LOCALISATION DES AMENAGEMENTS



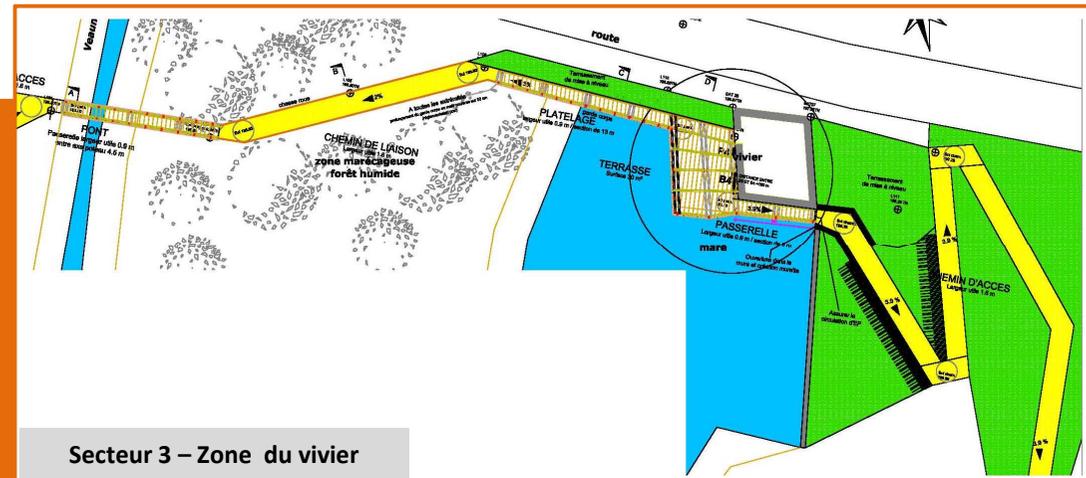
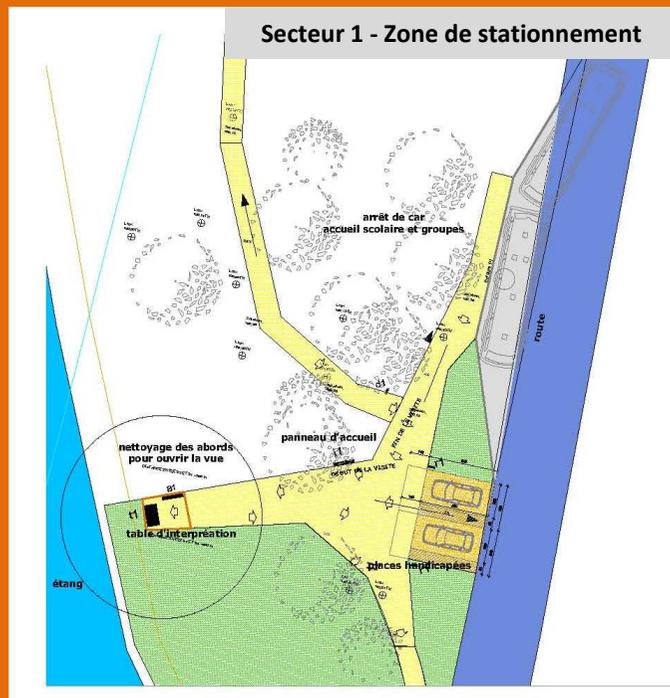
1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Sentier d'interprétation

Zoom sur les secteurs 1 et 3 :



- La prise en compte des handicaps dans la conception du projet :
- ◆ Pente < 4% sur le linéaire du tracé
 - ◆ Revêtement en stabilisé
 - ◆ Dimensionnement adapté des places de parking
 - ◆ Main courante et garde corps selon les normes indiquées
 - ◆ Plots de délimitation cheminement / voirie
 - ◆ Mobiliers de repos espacés de – de 300 m
 - ◆ Hauteur et inclinaison des panneaux adaptées
 - ◆ Respect des codes couleurs

Appui technique d'un ergothérapeute (via le CDRRA)

1. Gestion de l'étang du Mouchet

2. Zoom sur le projet d'aménagement du site

3. Avancement du plan de gestion

Sentier d'interprétation

La signalétique :

Panneau d'accueil

Étang du Mouchet

BIENVENUE DANS L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU MOUCHET

L'étang ou originellement les étangs du Mouchet ont été aménagés au Moyen Âge dans une zone naturellement humide qui résulte de l'affleurement à la surface du sol, d'une nappe phréatique. À l'origine le site comprenait deux étangs, puis un troisième fut aménagé au 17^e siècle. Seul le plus petit des trois est resté jusqu'à nos jours.

La Drôme n'est pas un territoire riche en étangs, ils sont donc relativement méconnus. Cependant, ils avaient localement de multiples intérêts et étaient à l'origine de diverses ressources : pêche et chasse, source d'énergie pour les moulins, réservoir pour l'irrigation des prés.

L'histoire des étangs du Mouchet peut se diviser en 3 périodes : une phase d'exploitation, du Moyen Âge à la veille de la Révolution française, suivie d'une phase de déclin relatif au 19^e-20^e siècle. Aujourd'hui, la volonté de préserver la biodiversité d'un milieu humide, devenu rare, lui donne un nouvel intérêt, que ce sentier pédagogique vous propose de partager.

SENTIER DÉCOUVERTE D'ENVIRON 1 KM
TEMPS DE PARCOURS 25 MINUTES

Le site a été aménagé par la communauté de communes du Pays de l'Herbasse avec le soutien financier du conseil général de la Drôme et de la région Rhône-Alpes.

Table d'orientation

LA SEIGNEURIE DU MOUCHET

Les premières organisations humaines ont pris place au Moyen Âge autour de la motte féodale située sur la colline. Elle profitait d'une situation stratégique, à proximité d'axes de circulation, en hauteur et proche de la Veysse.

La plus vieille mention d'étangs au Mouchet remonte à 1344, en plan Moyen Âge. À cette époque, l'étang faisait partie de la seigneurie du Mouchet, organisée autour de la maison forte, ou château, qui surplombait soit l'étang, composé d'un moulin, d'un bois assigné pour la chasse, de terres, verges et prés.

La seigneurie du Mouchet était rattachée à la baronnie de Cébeux qui passa entre les mains de puissantes familles nobles du Dauphiné. Par exemple, Diane de Poitiers (comtesse de Saint-Fallais), favorite du Roi de France Henri II, en fut propriétaire au 16^e siècle. Cette organisation féodale a perduré du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française.

SAVAIS-TU QUE...

Ce serait la colline où est implanté le château qui aurait donné le nom de Mouchet.

Dans les textes du Moyen Âge, le nom de Mouchet est écrit « Moscheto » et serait le diminutif de Mons, mot latin signifiant la montagne, indiquant donc ici une petite montagne.

2. L'ÉVALUATION DE LA FORCE HYDRAULIQUE DE LA VEYSSE

3. UNE MISE EN SCÈNE SYMBOLIQUE DU CHÉRIAU

4. LES LIBELLULES, SYMBOLES DU MOUCHET

5. JOUR DE PÊCHE À L'Étang du MOUCHET

6. FAUNE ET FLORE DES BORDS DE L'ÉTANG

Pupitres thématiques

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Sentier d'interprétation

Chiffrage (au stade AVP) :

Postes de dépenses	Montant HT	MO
Installation chantier - Recollement	3 000,00 €	CCPH
Travaux de terrassement - Démolition	85 000,00 €	
Passerelle, pont et fondations par pieux bois	40 000,00 €	
Mobilier et signalétique	31 000,00 €	
Total HT	159 000,00 €	
Total + imprévus (5%)	167 000,00 €	
Total TTC	200 400,00 €	

Echéancier prévisionnel :

	2015							
	M	J	J	A	S	O	N	D
Finalisation étude projet	●							
Consultation entreprises		↔						
Travaux				↔				

1.
**Gestion de l'étang
du Mouchet**

2.
**Zoom sur le projet
d'aménagement
du site**

3.
**Avancement
du plan de gestion**

Projet d'aménagement du site

**Chiffrage provisoire global
(hydraulique + sentier) :
226 000 € HT**

- ▶ **Demandes de subventions effectuées par la CCPH en 2013 sur la base d'un projet n'intégrant pas les aménagements spécifiques à la labellisation Tourisme et Handicap – Budget initial de 179 705,00 € HT**
- ▶ **Arrêtés attributifs de subventions en cours :**
 - ◆ en date de novembre 2013 pour le **Département de la Drôme** : **97 939,00 €** (taux de 54%) (valable jusqu'à la fin décembre 2015)
 - ◆ en date de mars 2014 pour la **Région Rhône-Alpes (via le CDDRA)** : **41 979,00 €** (taux de 23%) (valable jusqu'en février 2017)
- ▶ **A prévoir : rencontre des partenaires financiers sur la base des chiffrages définitifs**

1.
Gestion de l'étang
du Mouchet

2.
Zoom sur le projet
d'aménagement
du site

3.
Avancement
du plan de gestion

Avancement du plan de gestion

	Objectifs	Actions	Priorité	Programmation		
				2015	2016	Ultérieur ^t
Plan de gestion – CESAME (2010)	1 – Mise en sécurité	Travaux sur trop plein	1		↔	
		Entretien ouvrages de surverse		A définir en groupe de travail		
		Débroussaillage parement aval		↔		
		Entretien annuel digue		↔		
	2 – Pérennisation à long terme	Vidange du plan d'eau	2		↔	
		Installation d'un moine	2		↔	
		Curage des sédiments (selon nécessité)				
		Prévention de l'érosion (étude et animation)	3			
	3 – Préservation de la Veune	Pose d'une grille au déversoir principal	1	A définir en groupe de travail entre maitres d'ouvrages potentiels		
		Etude Ecrevisse	2			
Entretien du lit et des berges		3				
Etude pollution Veune amont		2				

Matinées nettoyage

